

CAZA AUTO PIÈCES

projet de demande d'enregistrement d'un centre Véhicule Hors Usage au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Annonce n° 429
Type Avis au public
Parution web 22/09/2024
Parution print 23/09/2024 · Le Journal de Mayotte (ffff)

Avis au public

Le préfet de Mayotte informe la population que la mise à disposition du public du dossier sur le projet de demande d'enregistrement d'un centre Véhicule Hors Usage au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, présenté par la Société CAZA AUTO PIÈCES, au lieu dit Vallée 3 à Longoni, commune de Koungou, se déroulera :

du mercredi 2 octobre 2024 au jeudi 31 octobre 2024 inclus.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement et de la mer (DEALM) de Mayotte :

M. Zouway ABDOUL-KADER

zouway.abdoul-kader@developpement-durable.gouv.fr tél : 02.69.63.35.33

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés au foyer de Longoni, annexe de la mairie de Koungou, situé rue Sidi Coco, pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place, par lettre au préfet (Préfecture de Mayotte – direction des relations avec les collectivités locales et du foncier public – service des finances locales et de l'environnement - BP 676 – 97600 Mamoudzou) ou, le cas échéant, par voie électronique (courriel: pref976-enquete-icpe@mayotte.gouv.fr) **jusqu'au jeudi 31 octobre 2024 inclus.**

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture du foyer de Longoni.

Le Préfet,
délégué du Gouvernement